

# Les élections en Roumanie

Christian Rakovsky

Source : «Vorwärts», 24<sup>e</sup> année, n° 144, 23 juin 1907, p. 5. Traduction MIA.

**B**ucarest, 20 juin (Correspondance particulière). À la veille des élections, le gouvernement dit « libéral » a conclu une alliance électorale avec les conservateurs, et c'est ainsi que « le bon Dieu » nous a lui-même dotés d'un mariage conservateur-libéral. Dès lors, le seul élément d'opposition qui subsiste dans le pays n'est plus que la classe ouvrière social-démocrate. Malheureusement, les organisations socialistes sont encore bien trop jeunes et trop faibles ; elles ne possèdent ni programme théorique unifié, ni programme pratique cohérent, et ne sont pas encore à la hauteur de la situation. Elles ont toutefois décidé d'utiliser la campagne électorale pour élever une protestation contre le système censitaire à trois classes en vigueur et pour mener une manifestation en faveur du suffrage universel direct.

Elles ont donc publié un manifeste à l'intention des électeurs du deuxième et du troisième collège des députés (collèges ouvrier et paysan), les appelant à n'accorder leur voix à aucun candidat, mais à inscrire sur leur bulletin de vote l'une des revendications suivantes : Suffrage universel, amnistie, législation du travail, à bas les corporations, à bas la loi sur l'expulsion !

Les élections ont débuté le 20 mai (2 juin) par le scrutin sénatorial (Chambre haute). Le Sénat se compose de 110 sénateurs, élus par deux collèges totalisant 8 853 électeurs. Seuls sont habilités à voter pour ces élections ceux qui paient plus de 1 800 marks en impôts ou qui détiennent un titre académique, c'est-à-dire les grands propriétaires fonciers, les grands capitalistes et les professeurs.

Ont été élus au Sénat :

Parti / Collège	Premier collège	Deuxième collège	Total élu
Libéraux	91	49	100
Conservateurs	9	1	10

Les élections pour la Chambre des députés eurent lieu le 26 mai (8 juin). La Chambre des députés se compose de 183 membres, élus par trois collèges électoraux. Le premier et le deuxième collège, qui regroupent ensemble 60 841 électeurs, élisent 146 députés ; le troisième collège, qui en compte 880 335, n'en élit que 38 ! Ainsi, alors qu'il faut 23 172 électeurs du troisième collège pour obtenir un député, il n'en faut déjà plus que 360 dans le premier et le deuxième collège pour en désigner un.

Par ailleurs, comme la totalité des 26 863 électeurs sénatoriaux sont également, en sus, électeurs des deux premiers collèges de députés, et qu'ils représentent même la majorité des votants de ces deux collèges, ce sont en réalité les mêmes personnes qui, outre le Sénat, choisissent aussi les 146 députés (soit l'écrasante majorité de la Chambre) issus des premier et deuxième collèges. Il est donc possible que le sort de 6 600 000 âmes repose entre les mains de deux fois dix mille grands propriétaires terriens, propriétaires immobiliers, grands capitalistes et professeurs.

Ont été élus à la Chambre des députés :

<b>Parti / Collège</b>	<b>Premier collège</b>	<b>Deuxième collège</b>	<b>Total élu</b>
Libéraux	64	61	125
Conservateurs	9	3	12
Indépendants	-	1 (nationaliste)	1

Dans le troisième collège, les 38 candidats du gouvernement ont tous été élus. Le résultat de huit scrutins de ballottage reste en suspens.

L'infâme système électoral à trois classes en vigueur en Roumanie ne le cède en rien, comme le démontrent les explications ci-dessus, à son équivalent prussien.